



RAPPORT D'ACTIVITÉ **2025-26**



SOMMAIRE

03

Le mot de la présidente

04

CHIFFRES CLÉS

La forêt et le bois en France

06

RÔLE, MISSIONS ET GOUVERNANCE

Représenter et agir

Les membres et les partenaires

07

CVO ET BUDGET

Au service des intérêts
collectifs de la filière

08

LES ENJEUX DE LA FILIÈRE

Quatre grands axes pour
structurer l'avenir de la filière

Utile par essence :
s'engager pour mieux avancer

11

RECONSTRUCTION DE NOTRE-DAME DE PARIS

Remerciements aux mécènes
de la filière forêt-bois

12

L'ÉCONOMIE ET LES MARCHÉS

L'Observatoire économique
France Bois Forêt, un outil de référence

Marchés, activités, enjeux :
veille collaborative

16

LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

Sylviculture, gestion durable
et santé des forêts

Exploitation, transformation
et usages du bois

24

LA COMMUNICATION

Communication
grand public

Nos forêts envoient du bois

Communication
auprès des prescripteurs

Informers les élus

31

LA FONDATION FRANCE BOIS FORÊT POUR NOTRE PATRIMOINE

La filière poursuit son engagement
en faveur du patrimoine



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Anne Duisabeau
Présidente de France Bois Forêt

Chers collègues,

L'année 2025-2026 aura été, pour la filière forêt-bois, une année d'engagement et de rassemblement.

Les événements climatiques extrêmes de l'été, avec les incendies qui ont touché nos massifs, ont rappelé l'urgence d'agir et l'importance des actions menées par la filière pour adapter les forêts au changement climatique. Face à ce défi, comme face à celui de la souveraineté et d'un contexte géopolitique incertain, la filière a choisi de répondre par l'action collective et le dialogue — c'est précisément le sens de notre mobilisation.

France Bois Forêt a poursuivi son travail auprès des pouvoirs publics, afin de porter une vision stratégique de filière, rappeler son rôle pour la souveraineté française et défendre les conditions nécessaires à l'atteinte de la neutralité carbone : adaptation des forêts au changement climatique et maintien d'un guichet pérenne pour le renouvellement forestier, développement des marchés et des capacités de transformation en France, sécurisation juridique des travaux forestiers, simplification administrative, etc.

Cette année aura également été marquée par la constitution du comité Filière Forêt Bois Française en février 2026, instance permanente de concertation et d'expression commune à l'échelle de toute la filière. Dans le même esprit, la mission France Bois 2030 et la campagne nationale *Nos forêts envoient du bois* ont illustré la capacité de la filière à parler d'une seule voix, auprès des institutions comme du grand public.

Cette dynamique d'unité s'est également traduite par la poursuite du travail collectif sur la définition de 9 engagements dans le cadre de la stratégie RSO *Utile par essence*, affirmant une ambition partagée : répondre aux besoins des humains, protéger et régénérer le vivant et lutter contre le changement climatique.

Enfin, France Bois Forêt a poursuivi le financement des programmes de recherche, de développement et de communication autour des grands enjeux de la filière. Au total, pas moins de 155 projets ont été soutenus durant l'année écoulée.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce rapport d'activité, reflet d'une filière mobilisée et tournée vers l'avenir.

UNE FORÊT OMNIPRESENTE

4^e surface forestière d'Europe après la Suède, la Finlande et l'Espagne

17,6 millions d'hectares en France hexagonale

2,9 milliards de m³ de bois sur pied soit

50 % d'augmentation en 40 ans (IGN)

32 % du territoire français

8,2 millions d'hectares dans les DROM

Chiffres clés

LA FORÊT ET LE BOIS EN FRANCE

La surface forestière française est en constante progression depuis plus d'un siècle. Elle est passée de 9 millions d'hectares en 1840 à 17,6 millions dans l'Hexagone aujourd'hui, auxquels s'ajoutent 8,2 millions dans les territoires d'outre-mer. Elle couvre un tiers du territoire national et capte 10 % des émissions annuelles françaises de CO₂. La forêt hexagonale est un espace de biodiversité exceptionnel, riche de près de 190 espèces d'arbres, 73 de mammifères et 120 d'oiseaux. Le bois, ressource naturelle et renouvelable, est un matériau biosourcé de plus en plus valorisé. Depuis plus de vingt ans, France Bois Forêt œuvre au développement et à la promotion de cette filière d'avenir.

LES PROPRIÉTAIRES DE FORÊTS

75 % de la forêt appartient à des propriétaires privés (3,5 millions de propriétaires)

16 % de la forêt appartient à des collectivités territoriales

9 % de la forêt appartient à l'État (forêt domaniale)

UNE FORÊT VARIÉE

190 espèces d'arbres regroupées en

70 essences

65 % de surface forestière en feuillus (40 % en chêne)

35 % de surface forestière en conifères

120 espèces d'oiseaux

73 espèces de mammifères

72 % de la flore métropolitaine

*source IGN
** dernières données Carbone 4 (source Agreste - Cadastre)

UNE FORÊT ALLIÉE DU CLIMAT

2,8 Mds de tonnes de CO₂ stockées par l'écosystème forestier (arbres vivants et morts, litière au sol et matière organique des 30 premiers centimètres au sol)

39 M de tonnes de CO₂ sont séquestrées par les forêts françaises chaque année, soit 10 % des émissions nationales.*

* Source : Memento IGN 2025

LE BOIS, UNE MATIÈRE QUI A LA COTE

Le bois est apprécié des français aussi bien pour ses qualités esthétiques que pour sa durabilité. Dans ce contexte, il apparaît comme l'une des matières à vivre préférées des Français, et même des Européens. L'Enquête nationale construction bois 2025 confirme cette tendance longue : le bois est de plus en plus recherché pour la construction et l'aménagement des intérieurs des ménages français.

6,6 %

du marché du logement (collectif et individuel) comprend une part de bois

28 %

des extensions et surélévations sont réalisées avec une part de bois

60 %

c'est le taux de couverture de la demande nationale et ceci reflète une forte orientation de la filière vers le marché intérieur

1,5 m³

c'est la consommation française moyenne de bois, par an et par habitant

COMMENT SE RÉPARTIT LA RÉCOLTE DU BOIS ?

En 2024, 38,1 millions de m³ de bois (volume sur écorce) ont été récoltés et commercialisés dont 7,4 % de récolte sanitaire et accidentelle. Cette récolte se répartit en :

- **BOIS D'ŒUVRE** (grumes pour sciage et placage) : 18,3 millions de m³ dont 4,5 millions de m³ de feuillus, 13,8 millions de m³ de résineux,
- **BOIS D'INDUSTRIE** (bois de trituration, poteaux, piquets et autres) : 10,1 millions de m³,
- **BOIS ÉNERGIE** (bois de chauffage et charbon de bois) : 9,7 millions de m³.

Source : Agreste

LA PRODUCTION EN CHIFFRES

Le bois, matériau noble et renouvelable, connaît un essor croissant en France. Ses usages se diversifient et s'intensifient dans des domaines essentiels, tels que la construction, l'emballage, l'industrie et la production d'énergie.

Pour quels usages ?

Le bois d'œuvre contribue à produire 7,4 millions de tonnes de produits connexes (plaquettes, sciures, écorces...) utilisés par l'industrie du papier, du panneau et pour l'énergie.

BOIS D'ŒUVRE

Sciages

8 M de m³

dont 1 million de m³ en feuillus, 7 million de m³ en résineux et 176 000 m³ de merrains et bois sous rail

Placages et contreplaqués :

238 000 m³

Source : Agreste

BOIS D'INDUSTRIE

Panneaux

3,7 M de m³

Source : Revue forestière française, Agroparistech

Pâtes à papier

1,3 M de tonnes

Source : Xerfi

BOIS ÉNERGIE

Première source d'énergie renouvelable en France

36 % de la production d'énergie renouvelable

66 % de la production de chaleur renouvelable

2,5 % de la production d'électricité renouvelable

Source : Agreste

LA FILIÈRE FORÊT-BOIS, UN ACTEUR MAJEUR DE NOTRE ÉCONOMIE

En hausse, tant pour la production de valeur que pour la création d'emplois, la filière forêt-bois est l'un des acteurs majeurs de l'économie française. C'est aussi un atout important pour notre souveraineté.

28,5 Mds d'€*

c'est la valeur ajoutée créée par la filière en 2024

1 % du PIB français

418 300 personnes

en équivalent temps plein (ETP) y sont employées, soit 12,8 % de l'emploi des filières à base industrielle

45 800 ETP

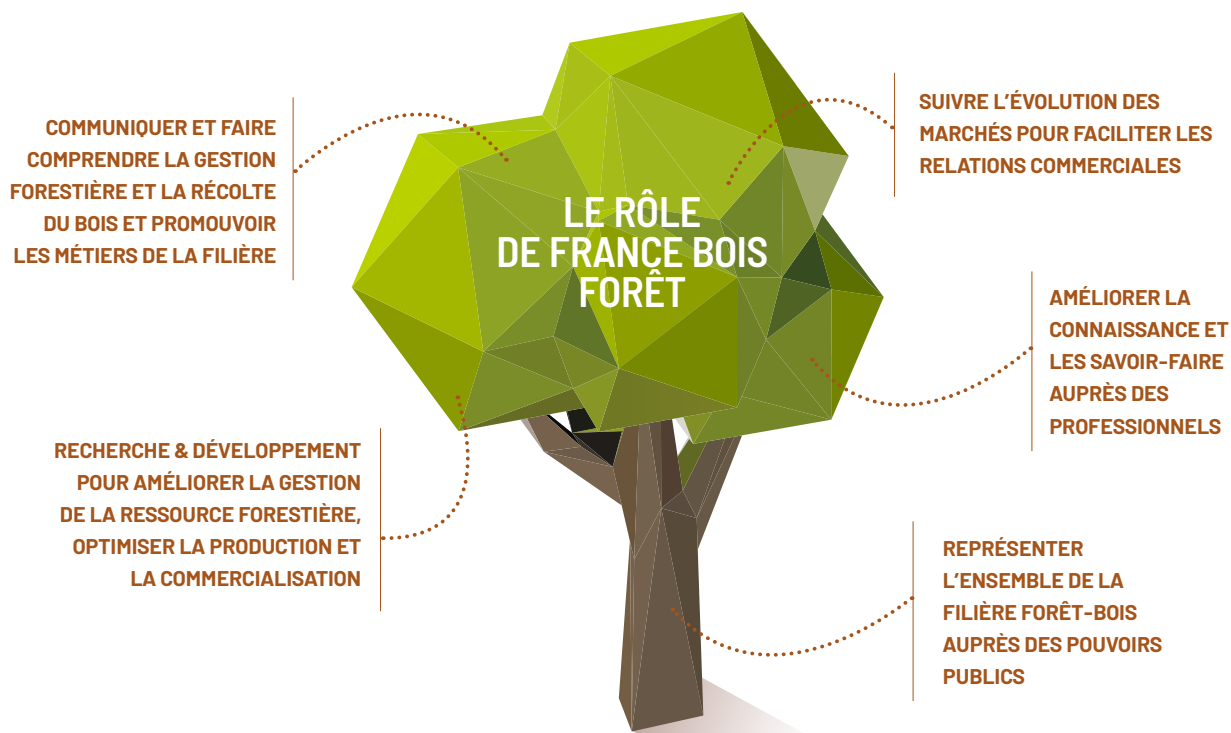
créés par la filière en 8 ans*

73,1 Mds d'€

c'est le chiffre d'affaires de la filière forêt-bois en 2024

REPRÉSENTER ET AGIR

France Bois Forêt est l'interprofession de la filière forêt-bois. Créée le 8 décembre 2004 sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des forêts, elle fédère les organisations de la filière et est l'interlocutrice reconnue par les pouvoirs publics sur les sujets forêt-bois. En concertation avec les 26 organisations membres, France Bois Forêt met en œuvre des actions collectives de communication et de promotion de la forêt française et des usages du bois, de recherche, d'innovation et de développement.



Les membres de France Bois Forêt

Les membres actifs qui composent l'interprofession sont les organisations professionnelles et les organismes les plus représentatifs de chacune des branches d'activité de la filière forêt-bois. Ils contribuent aux cotisations résultant des accords étendus (CVO).

1^{er} collège :

- Communes forestières France
- Experts Forestiers de France (EFF)
- Fédération des forestiers privés de France (Fransylva)
- Office National des Forêts (ONF)
- Syndicat National des Pépiniéristes Français (SNPF)
- Union de la Coopération Forestière Française (UCFF)
- Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage (UNEP) - Reboiseurs

2^e collège

- Fédération Nationale du Bois (FNB)
- Fédération Nationale du Bois – Pôle Emballage – Commission Emballage léger
- Fédération Nationale du Bois – Pôle Emballage – Commission Palettes
- Fédération Nationale du Bois – Pôle Exploitation forestière
- Fédération Nationale des Entrepreneurs des Territoires (FNEDT)
- Syndicat de l'Emballage Industriel et de la Logistique Associée (SEILA)

France Bois Forêt accueille, en tant que partenaires, des structures dont l'activité est en relation étroite avec le domaine de la forêt et des produits forestiers ou dérivés du bois. Ces partenaires participent, sur invitation de la présidence, à l'assemblée générale ordinaire et au conseil d'administration.

- L'Ameublement Français
- Association des Sociétés et Groupements Fonciers et Forestiers (ASFFOR)
- Centre National de la Propriété Forestières (CNPF)
- Comité Interprofessionnel du Bois-Énergie (CIBE)
- Entreprises Générales de France (EGF)
- Fibois (via 5 représentants élus parmi les 13 associations régionales membres du réseau Fibois)
- Ingénierie Bois Construction (IBC)
- Institut National de l'Information Géographique Nationale et Forestière (IGN)
- Institut technologique Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement (FCBA)
- PEFC (Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières)
- Union Française des Industries des Cartons, Papiers et Celluloses (COPACEL)
- Union des Industries de la Construction et du Commerce du Bois (UICCB)
- Union des Industries du Panneau Contreplaqué (UIPC)

AU SERVICE DES INTÉRÊTS COLLECTIFS DE LA FILIÈRE

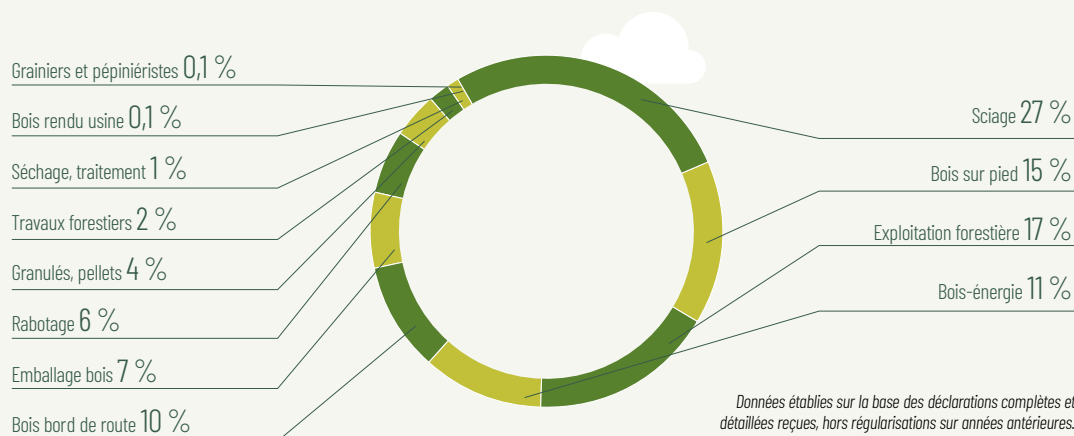
En sa qualité d'interprofession*, France Bois Forêt collecte une cotisation interprofessionnelle obligatoire (CVO) afin de financer les différentes actions collectives qu'elle mène au service de l'intérêt général de la filière.

Qui contribue à la CVO ?

Tous les opérateurs de la filière exerçant, à titre principal ou secondaire, une ou plusieurs des activités représentées au sein de France Bois Forêt sont tenus de contribuer à la CVO. Celle-ci est obligatoire en vertu d'arrêtés interministériels triennaux, dont le dernier en date du 17 décembre 2025.

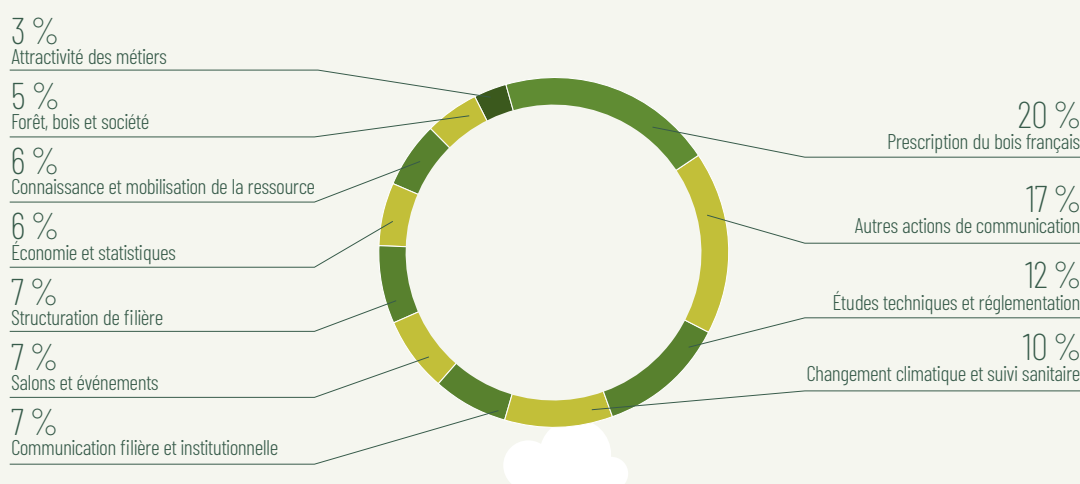
Comment se répartit la CVO ?

Répartition de la CVO 2025 par activités – sur la base des déclarations complètes et détaillées reçues, hors régularisations sur années antérieures (soit une base de 9,5 M€).



Comment est utilisée la CVO ?

Le budget des actions financées par la CVO se répartit en 11 thématiques.



* Reconnue par un arrêté ministériel du 22 février 2008.



LES ENJEUX DE LA FILIÈRE

Le changement climatique a de multiples effets sur notre environnement : des étés plus chauds et secs, des inondations plus fréquentes, des tempêtes et des incendies répétés. Ces phénomènes impactent durablement nos forêts et notre société.

Avec une augmentation de la mortalité des arbres et une réduction de leur vitesse de croissance, les forêts ont besoin d'être accompagnées pour continuer de produire du bois, stocker durablement du carbone, accueillir la biodiversité qui les caractérise, filtrer l'eau et protéger les sols. En effet, dès leur plus jeune âge, les arbres séquestrent du carbone. Ce bois est valorisé de diverses manières après la récolte de l'arbre, ce qui permet de participer activement aux objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC).

La filière forêt-bois est un maillon essentiel de la transition de la société vers un avenir plus durable, c'est pourquoi elle s'est engagée dans une démarche d'utilité sociétale. Ce travail collectif a permis de définir des objectifs et indicateurs clairs de durabilité, de transparence et de responsabilité sociale concernant l'ensemble des métiers et des missions de la filière.

En s'appuyant sur des engagements concrets, les professionnels de la forêt et du bois mettent désormais en œuvre des actions ciblées ayant pour but de faire de leur filière un exemple en matière de transformation durable, de respect de l'environnement et de progrès économique.

QUATRE GRANDS AXES POUR STRUCTURER L'AVENIR DE LA FILIÈRE

Face aux nombreux défis environnementaux, économiques et sociétaux auxquels elle est confrontée, la filière forêt-bois doit poursuivre sa structuration avec l'appui des pouvoirs publics autour de quatre axes de développement majeurs.

Le premier axe consiste à **développer tous les usages du bois et à renforcer les capacités industrielles françaises afin de répondre à la hausse de la demande.**

Cela implique de soutenir la compétitivité des entreprises, d'accompagner leur changement d'échelle, et d'améliorer la souveraineté de la France en matière de produits bois transformés, compétitifs et innovants. Il est essentiel d'adapter les dispositifs de soutien à la taille des entreprises de la filière, de consolider les avancées introduites par la Réglementation environnementale 2020 (RE2020), et de promouvoir les matériaux renouvelables et biosourcés, notamment dans les marchés publics. Il convient de favoriser l'usage du bois en substitution à d'autres matériaux ou sources d'énergie, tout en poursuivant le développement du bois-énergie,

co-produit stratégique de l'exploitation forestière et de la transformation du bois. Le deuxième axe vise à **adapter les forêts sur le long terme pour préserver la biodiversité et garantir la multifonctionnalité des peuplements forestiers.**

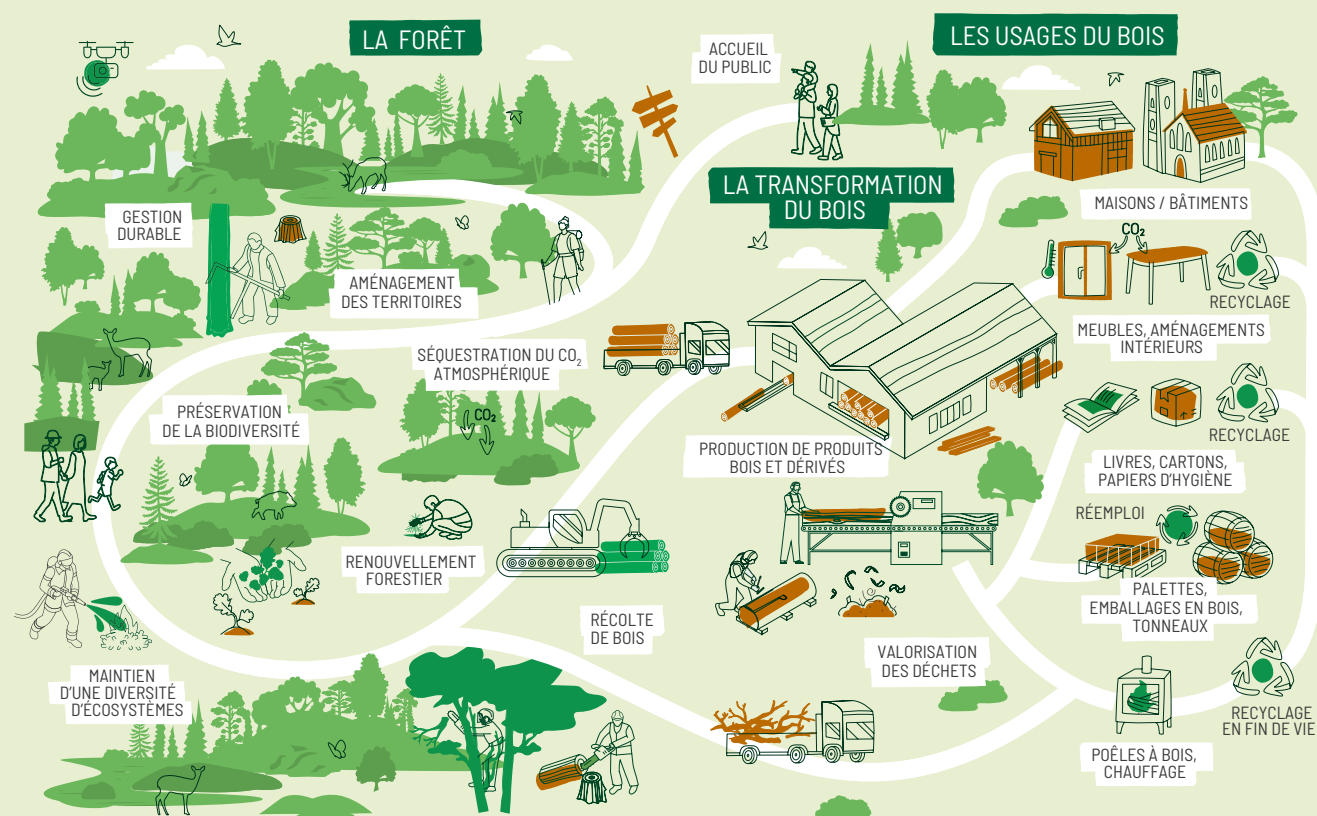
Cela suppose de faire de l'adaptation des forêts au changement climatique une cause nationale, d'assurer un financement suffisant et pérenne du renouvellement forestier, et de renforcer les moyens dédiés à l'observation et à la modélisation des écosystèmes. Il est aussi nécessaire de développer la prévention et la gestion des risques en forêt, de rétablir un équilibre sylvo-cynégétique durable, et de sécuriser ainsi que de simplifier les conditions de gestion forestière durable.

Le troisième axe concerne **l'attractivité des métiers de la filière et le développement**

des compétences. Pour répondre aux besoins actuels et futurs en main-d'œuvre, il est essentiel d'améliorer les conditions de travail dans l'ensemble des secteurs concernés, de mettre en avant les atouts de la filière et de poursuivre les actions de recrutement en faveur de tous les publics. Enfin, le quatrième axe consiste à **rapprocher les citoyens de la forêt et de la filière forêt-bois.** Cela passe par la mise à disposition d'outils pédagogiques pour mieux faire comprendre le fonctionnement des forêts, ainsi que par la structuration d'un réseau d'élus locaux formés et informés, en lien avec la Fédération des Communes Forestières, pour expliquer les enjeux de la gestion forestière. Le dialogue avec les ONG représentatives doit également être poursuivi, dans une logique de transparence et de concertation.

LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

LA FILIÈRE FORÊT-BOIS, CE SONT 418 600 FEMMES ET HOMMES PASSIONNÉS QUI AGISSENT CHAQUE JOUR. ENSEMBLE, FORESTIERS, GESTIONNAIRES, CHERCHEURS, COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, ENTREPRISES, ARTISANS, NOUS AGISSONS POUR NOTRE SOCIÉTÉ, NOTRE ENVIRONNEMENT ET NOTRE SOUVERAINETÉ.



UTILE PAR ESSENCE : S'ENGAGER POUR MIEUX AVANCER

La forêt occupe une place essentielle dans notre société. Espace de bien-être, de loisirs et de lien avec la nature, elle constitue également la source du bois, un matériau renouvelable, durable et stratégique. Aujourd'hui, les effets du changement climatique et la multiplication des événements météorologiques extrêmes fragilisent les écosystèmes forestiers et menacent leur capacité de production. Face à ces enjeux, la filière forêt-bois s'est mobilisée à travers la démarche *Utile par essence*, afin d'accompagner l'adaptation et la résilience des forêts de demain tout en répondant aux besoins de la société.

La démarche *Utile par essence* a été pensée en deux étapes :

1. Révéler l'utilité et les fondamentaux de la filière.

Une étude a d'abord été réalisée auprès d'un échantillon représentatif des Français pour mieux appréhender leur vision de la forêt et du bois. En parallèle, la filière a identifié des indicateurs chiffrés permettant de mesurer le progrès de la démarche et de communiquer sur son avancement. Les résultats de ces travaux ont permis de discerner trois piliers majeurs de l'utilité de la filière et de définir les axes d'amélioration, notamment en termes de communication et de discussion avec la société, mais aussi de positionnement économique. Les travaux de cette première phase, terminée en mars 2024, ont également amené à produire un rapport complet de l'utilité sociétale de la filière, reprenant les grands axes de la démarche structurés dans sa boussole de travail : la roue de l'utilité.

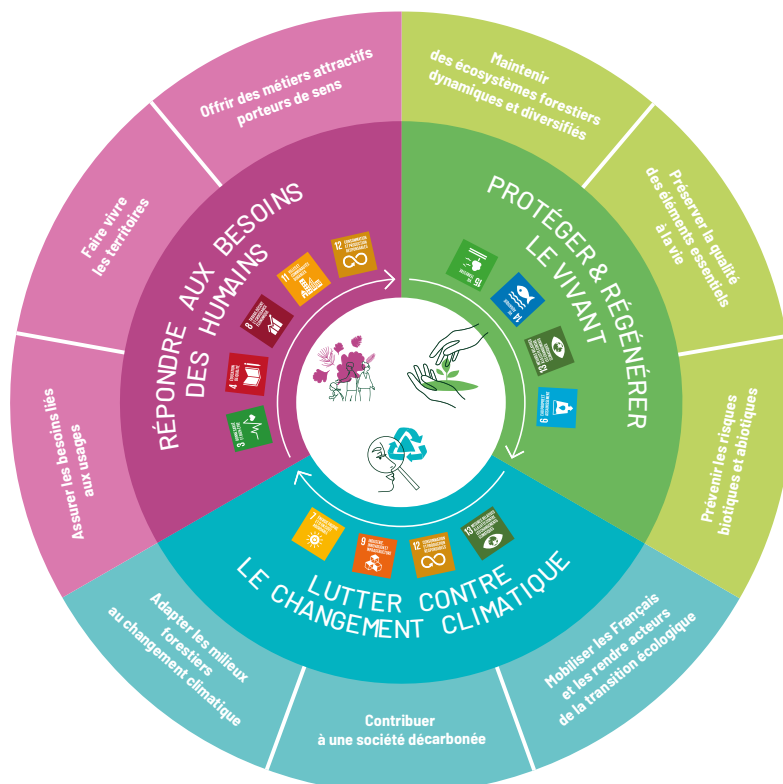
2. Construire des engagements concrets et mettre en œuvre des actions collectives, afin de répondre aux besoins de la société et aux exigences climatiques et environnementales. Grâce à l'implication de l'ensemble de la filière dans des groupes de travail dédiés, l'année 2025 a permis d'aboutir à la définition de neuf engagements collectifs ambitieux qui seront validés par les conseils d'administration du CODIFAB, de la COPACEL et de France Bois Forêt.

Les experts mobilisés dans ces groupes de travail ont également identifié de grandes actions concrètes pour faire avancer la filière en adéquation avec ces engagements, actions qui seront mises en œuvre dès 2026.

Des actions concrètes pour avancer ensemble

Un travail de priorisation des actions à mener et des engagements à travailler a été initié dès la fin 2025. Les grandes actions prioritaires sont les plus

structurantes pour notre filière : renforcer la place du bois comme matériau de référence ; poursuivre le développement des connaissances sur la biodiversité ; promouvoir la gestion durable comme levier d'adaptation. De nouveaux groupes de travail, composés d'experts des sujets concernés, seront créés par la suite pour construire le cahier des charges des programmes collectifs qui permettront à la filière d'agir efficacement au travers de ces actions.



RECONSTRUCTION DE NOTRE-DAME DE PARIS :

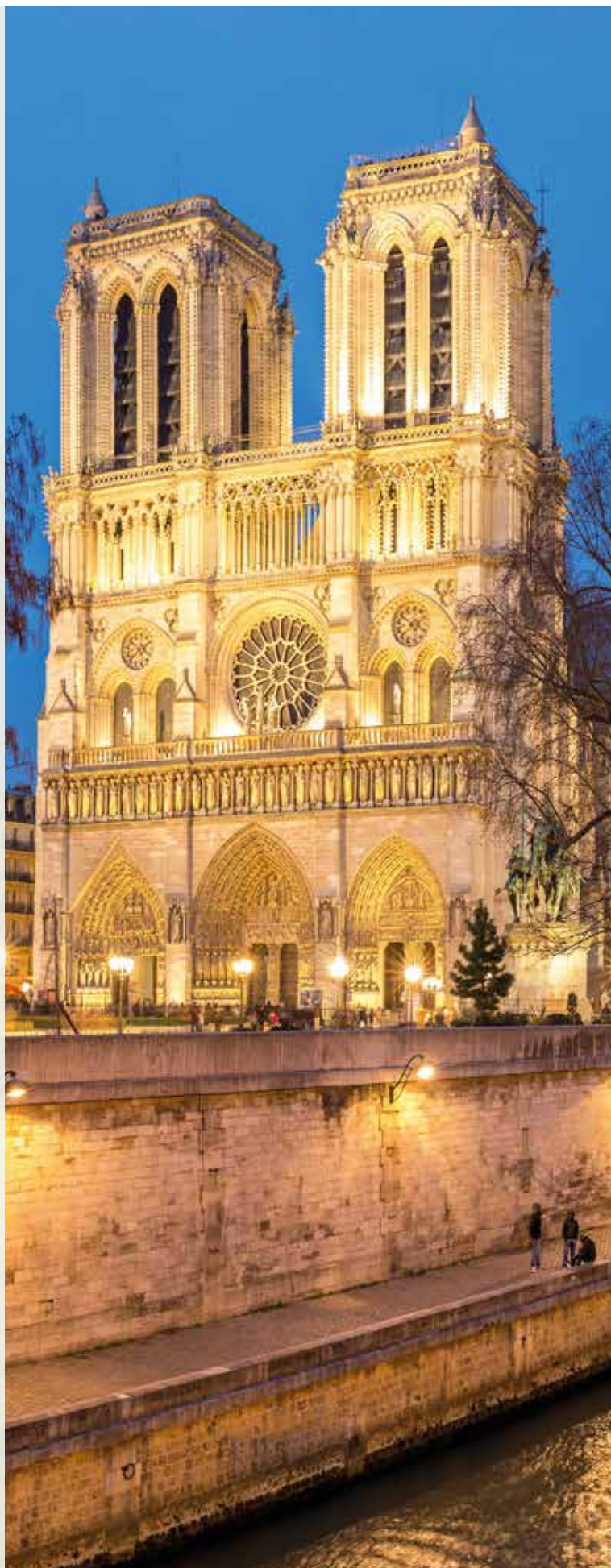
REMERCIEMENTS AUX MÉCÈNES DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

Le 12 février 2026, les mécènes de la filière forêt-bois qui se sont mobilisés après l'incendie survenu en 2019 ont été remerciés par France Bois Forêt. Qu'ils aient offert des chênes, des sciages ou participé financièrement, plus d'une centaine de mécènes ont fait le déplacement et assisté à une série d'interventions réunissant les acteurs majeurs de la reconstruction de Notre-Dame de Paris.

Devant un public particulièrement attentif, Philippe Jost, président de l'établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris, est d'abord revenu sur les différentes étapes de l'opération de restauration, appuyé par d'impressionnantes photos du chantier. Rémi Fromont, architecte en chef des monuments historiques, a expliqué en quoi la reconstruction à l'identique de la charpente et de la flèche de la cathédrale, réalisées selon les principes constructifs d'origine, est une véritable prouesse, appuyé dans son propos par Gaëtan Genès, dirigeant du bureau d'études ECSB (Étude Charpente et Structure Bois), en charge de l'ingénierie de la flèche. Enfin, Bernard d'Harcourt, représentant de la forêt privée, Jacky Favret, représentant des forêts publiques, Aymeric Albert et Philippe Gourmain, coordinateurs des contributions en forêts publiques et privées, ont pu prendre la parole pour retracer la mobilisation sans précédent au sein des propriétaires forestiers suite au drame.

La conclusion est revenue au menuisier en chef des Ateliers Perrault, en charge de la reconstruction de la charpente. Il est revenu sur la sélection minutieuse des arbres, examinés un par un dans les forêts publiques et privées, ainsi que sur la fabrication des outils spécifiques utilisés pour la préparation des bois.

L'après-midi s'est achevé par la remise à chaque participant d'un trophée symbolique et commémoratif... façonné en chêne, clin d'œil à l'essence qui aura largement contribué à redonner vie à la cathédrale.



A photograph of a forest scene. In the foreground, a large stack of cut logs is being transported by a tractor. The logs are stacked in a neat pile, showing their circular cross-sections. The tractor's large, treaded tires are visible at the bottom. In the background, tall pine trees stand against a clear blue sky. An orange semi-transparent box is overlaid on the left side of the image, containing white text.

L'ÉCONOMIE ET LES MARCHÉS

France Bois Forêt met à disposition de ses membres et partenaires les outils d'analyse qui leur permettent de suivre l'évolution des marchés et de prendre des décisions sur la base de données claires et fiables. C'est ce à quoi s'emploient l'Observatoire économique France Bois Forêt et la Veille Économique Mutualisée de la filière forêt-bois.

L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE FRANCE BOIS FORÊT, UN OUTIL DE RÉFÉRENCE

Créé en 2009, l'Observatoire économique France Bois Forêt constitue un outil stratégique de référence pour l'analyse de la filière forêt-bois. Il a pour mission de produire des études et des analyses conjoncturelles fiables, permettant de mieux comprendre l'évolution des marchés, des activités et des dynamiques économiques du secteur. En offrant aux entreprises et aux acteurs de la filière des données précises et actualisées, il contribue à éclairer les prises de décision, à anticiper les tendances et à renforcer la visibilité et la reconnaissance des métiers liés à la forêt et au bois.

Les publications 2025

En 2025, 27 publications ont été mises en ligne sur le site de l'Observatoire économique France Bois Forêt. Les principales publications concernent :

- les analyses conjoncturelles trimestrielles ou semestrielles : prix des bois sur pied ou abattus par catégorie de produit et par essence, prix des sciages et des produits transformés, baromètres de conjoncture des entreprises de l'exploitation forestière et du sciage, etc.
- les synthèses annuelles : indicateur des prix des bois sur pied en forêt privée, bilans des marchés des bois de la forêt publique, du bois-énergie, des études RESOFOP (RESeau d'Observation Économique de la Forêt Privée) sur la gestion forestière privée, etc.

Répartition des publications par acteur

Ressource forestière	Industrie	Commerce international
ONF: indice des prix trimestriel bois abattus et bois sur pied + volumes + analyses de conjoncture GCF (Groupe Coopération Forestière) : indice des prix trimestriel + volumes des bois rendus usine + analyses de marché EFF : prix semestriels et volumes des bois sur pied vendus lors des ventes groupées + analyses de marché EFF-ASFFOR-SFCDC : indicateur annuel des prix des bois sur pied en forêt privée	FNB : suivi annuel des marchés européens des sciages, parquets, palettes et bois-énergie CEEB (Centre d'Étude de l'Économie du Bois): indices de prix trimestriels des sciages, des connexes, du bois-énergie et des granulés + baromètres de conjoncture trimestriel (chiffre d'affaires, carnets de commandes...)	FRENCHTIMBER (newsletter Isibois) : statistiques des échanges internationaux des grumes et sciages des principaux pays (tous les deux mois)

MARCHÉS, ACTIVITÉS, ENJEUX : VEILLE COLLABORATIVE

La Veille Économique Mutualisée (VEM) de la filière forêt-bois est un projet collaboratif porté par les organisations professionnelles membres de France Bois Forêt et du CODIFAB, en partenariat avec les pouvoirs publics, notamment les ministères de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, de l'Industrie, du Logement et de la Transition écologique.

L'objectif de la VEM est d'apporter aux acteurs une vision partagée de l'économie de la filière et, en particulier, d'améliorer leur connaissance des marchés. La VEM a ainsi développé plusieurs outils, dont un Tableau Emplois-Ressources (TER).

La première phase d'étude de faisabilité du projet de convergence des outils de la filière forêt-bois est achevée

Dans une logique de convergence des outils de la filière, notamment la Veille Économique Mutualisée à travers le Tableau Emplois-Ressources (TER) et l'outil de modélisation carbone, la filière souhaite se doter d'une plateforme unique intégrant à la fois des indicateurs physiques, économiques et environnementaux.

L'étude de faisabilité, désormais finalisée, a permis de structurer cette ambition et de produire plusieurs livrables clés : une cartographie de l'existant ainsi que des besoins exprimés par les organisations professionnelles de la filière, l'identification des différentes options techniques envisageables pour la conception de

cet outil de convergence, ainsi que le développement d'un démonstrateur permettant d'en illustrer concrètement le fonctionnement et le potentiel.

Principaux résultats de la VEM (données 2024)

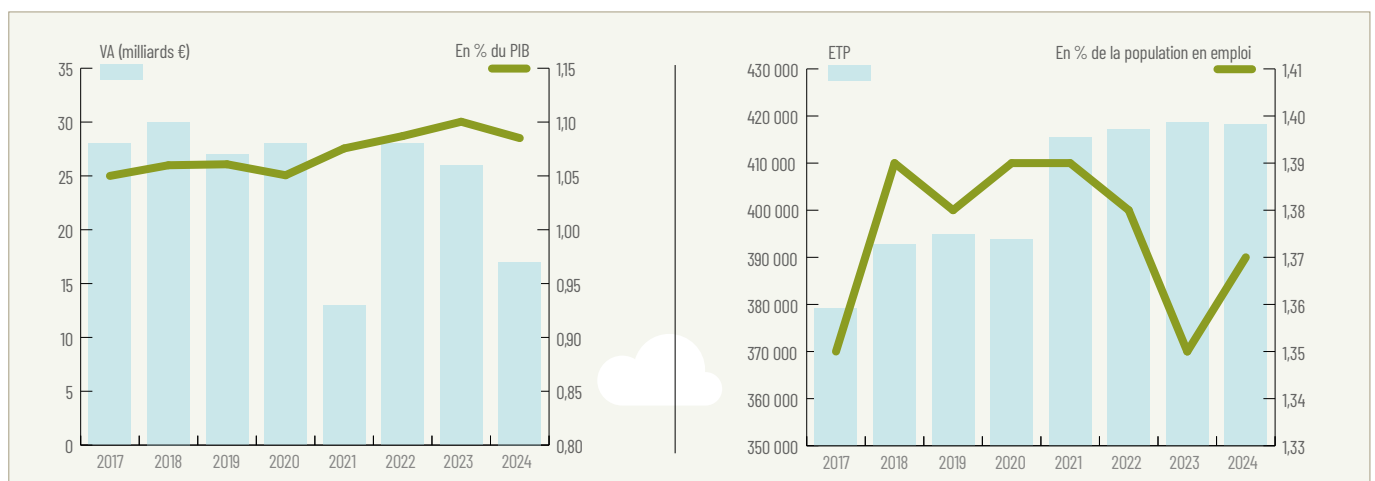
1) Production, emploi et valeur ajoutée de la filière

En 2024, la production en valeur de l'ensemble de la filière forêt-bois a enregistré une baisse de 5,1 % par rapport à 2023 (73,1 milliards d'euros vs 77,2 milliards d'euros en 2023). Cette baisse observée s'explique principalement par la forte récession du marché de la construction, dont l'activité a chuté de 6,6 % en volume en 2024. Le marché du bâtiment a également connu une contraction importante, entraînant mécaniquement une baisse de la demande en matériaux bois. Dans le même temps, le secteur du bois-énergie a été doublement fragilisé : d'un côté, une baisse de la demande liée à un hiver 2024 plus doux et à la normalisation des prix de l'énergie après la crise de 2022, de l'autre, un recul de l'offre en produits connexes de 17 % entre 2023 et 2024.

Côté emploi, la filière représente 418 260 équivalents temps plein (ETP) en 2024, un chiffre stable par rapport à 2023.

2) Commerce extérieur de la filière

En 2024, le solde du commerce extérieur de la filière forêt-bois s'établit à - 9,1 milliards d'euros, en amélioration de 8,8 % par rapport à 2023. Cette évolution s'explique principalement par une baisse en valeur des importations de 3,9 % et une légère hausse des exportations de 0,5 %, ramenant les échanges à un niveau proche de celui observé en 2021. Cette amélioration globale masque toutefois des dynamiques contrastées selon les marchés. Les secteurs les plus déficitaires restent le marché des pâtes, papiers et cartons ainsi que celui de l'ameublement, qui concentrent à eux seuls 78 % du déficit de la filière. Le redressement du solde commercial en 2024 est principalement porté par deux segments : d'une part, les pâtes, papiers et cartons, qui représentent environ 39 % du déficit, avec une réduction de 11 % de leur déficit, d'autre part, le secteur de la construction, qui





représente 13 % du déficit et enregistre une baisse de 10 % sur un an.

Bien qu'il constitue à lui seul environ 37 % du déficit total, le secteur du meuble ne contribue que marginalement à l'amélioration, avec une réduction limitée de 5 % de son déficit. Le segment des autres produits, représentant environ 7 % du déficit, affiche, quant à lui, une amélioration de 6 % par rapport à 2023.

Enfin, ces évolutions positives sont partiellement contrebalancées par le bois-énergie, dont le déficit, bien que relativement faible (environ 4 % du total), progresse de 2 %. À l'inverse, le marché de l'emballage se distingue positivement, avec une hausse de 35 % de son excédent, contribuant favorablement, bien que modestement (environ 3 % du solde global), à l'amélioration du commerce extérieur de la filière.

3) Valeur ajoutée par marché de destination finale

Les activités de production forestière, de transformation et de mise en œuvre de produits bois de la filière forêt-bois alimentent six marchés de destinations finales (construction ; meuble ; énergie ; emballages bois ; pâte, papier et carton ; autres produits) à hauteur de

24,1 milliards d'euros de valeur ajoutée, soit 84 % de l'ensemble de la création de richesse de la filière forêt-bois.

Les activités transversales à la filière, comme le commerce de gros et de détail ainsi que les services, représentent 4,5 milliards d'euros de valeur ajoutée, soit 16 % de l'ensemble.

En 2024, les parts des valeurs ajoutées par marchés finaux restent stables par rapport à leur niveau en 2023 : le marché de la construction demeure le principal contributeur à la valeur ajoutée de la filière forêt-bois, représentant à lui seul 51 % de la valeur ajoutée totale du secteur. Il englobe l'ensemble des usages du bois dans la construction neuve, la rénovation, l'agencement des espaces commerciaux ainsi que dans les ouvrages de génie civil.

Le marché des pâtes, papiers et cartons, contribue à hauteur de 19 % à la valeur ajoutée de la filière forêt-bois.

Le marché de l'énergie industrielle, collective ou individuelle, représente 12 % de la valeur ajoutée, en ne prenant en compte que la part commercialisée.

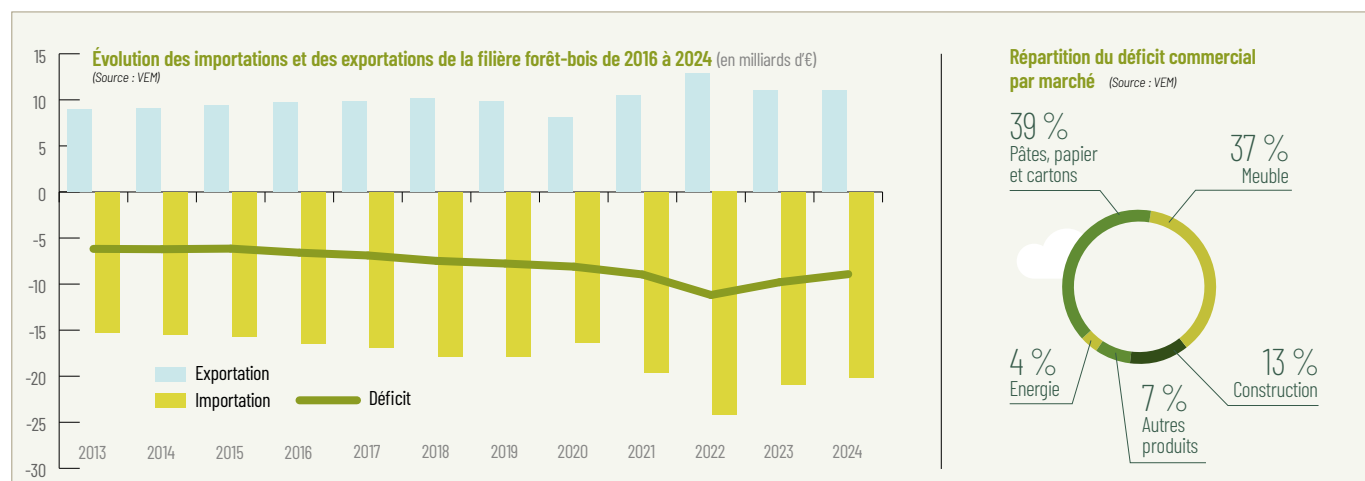
Le marché de l'emballage bois, avec la tonnellerie représente 7 % de la valeur ajoutée. Enfin, le marché du mobilier en bois, qui représente 6 % de la valeur ajoutée, est resté globalement stable en 2024.

4) Emploi direct par marché de destination finale

Les activités de production forestière, de transformation et de mise en œuvre de produits bois de la filière forêt-bois alimentent cinq marchés de destinations finales hors services. Ceux-ci représentent environ 355 515 emplois directs (ETP, hors services), soit 85 % des emplois directs de la filière, et se décomposent comme suit :

- le marché de la construction, qui inclut tout le bois dans la construction, la rénovation, l'agencement des lieux de vente et le génie civil, en représente la moitié (52,5 %) ;
- le marché de l'emballage bois avec la tonnellerie en rassemble 14,5 % ;
- le marché pâte, papier et carton embauche près de 11,5 % des ETP de la filière ;
- le marché de l'énergie industrielle, collective ou individuelle concentre 11 % de ces emplois ;
- le marché du meuble à base de bois en représente 6,5 % ;
- le marché des autres produits qui rassemble les produits manufacturés à base de bois (instruments de musique, cercueils, jeux et jouets, cintres...) en concentre seulement 4 %.

Toutes les données actualisées de la VEM sont disponibles sur vem-fb.fr





LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

Au cours de la campagne 2025-26, plus de 155 programmes ont été financés par France Bois Forêt afin de répondre aux enjeux de la filière : adaptation des forêts au changement climatique, développement des usages du bois, sensibilisation du grand public et attractivité des métiers. Les pages suivantes présentent certains de ces programmes. *La Lettre B*, magazine trimestriel de la filière forêt-bois, disponible gratuitement sur franceboisforet.fr, propose davantage de détails sur les programmes financés par l'interprofession.

SYLVICULTURE, GESTION DURABLE ET SANTÉ DES FORÊTS



Label bas carbone : vers une nouvelle méthode d'enrichissement – ONF, CNPF, INRAE, I4CE

Budget France Bois Forêt : 80,5 k€

Pour respecter les engagements de la France en matière de neutralité carbone, la filière forêt-bois a un rôle majeur à jouer dans la captation du carbone en forêt et son stockage durable dans des produits bois de longue durée de vie. Le Label bas carbone accompagne les initiatives techniques, comme celle menée par l'ONF et ses partenaires (CNPF, INRAE et I4CE) qui vise à proposer une nouvelle méthode d'enrichissement de peuplements vulnérables face au changement climatique. La régénération naturelle seule ne suffit plus à assurer le renouvellement des peuplements forestiers, et le projet MELBAC (Méthode d'Enrichissement pour le Label Bas Carbone) permettrait de sécuriser l'avenir d'un peuplement en diversifiant ces régénérations et en apportant des essences plus résilientes face aux conditions climatiques attendues. Plus de quarante couples d'essences naturelles et d'enrichissement ont été sélectionnés dans le cadre d'une analyse de compatibilité climatique. Ces mêmes couples ont également fait l'objet de calculs et de modélisations spécifiques pour mesurer leur capacité à stocker du carbone. La méthodologie Label bas carbone découlant de ce travail conséquent a finalement été déposée au printemps 2026 et est en cours d'analyse par les services de l'État compétents.



Tests de protections biodégradables pour les plants forestiers – ONF, GCF, INRAE

Budget France Bois Forêt : 29 k€

Entre le changement climatique qui impose aux forestiers d'accompagner le renouvellement des peuplements pour assurer leur résilience et le déséquilibre forêt/ongulés qui met à mal les plantations et leur diversité spécifique, les jeunes peuplements sont pris entre le marteau et l'enclume. Qu'ils soient issus de régénération naturelle ou de plantation, il est devenu indispensable de protéger ces arbres d'avenir afin de les préserver de la dent du gibier. Les protections classiques, comme la pose de clôtures, sont devenues inadaptées, à la fois beaucoup trop chères et socialement indésirables. Les protections individuelles sont donc privilégiées aujourd'hui, mais les modèles les plus courants sont en plastique, et leur dégradation très lente occasionne une pollution aux microplastiques. Le consortium ONF, GCF et INRAE travaille donc à l'identification et à la caractérisation d'alternatives moins polluantes à ces protections individuelles en plastique : matières biodégradables, matériaux biosourcés, protections compostables... Une dizaine de solutions ont été sélectionnées : elles vont être testées, et leur efficacité suivie pendant plusieurs années en forêt domaniale. Les résultats définitifs sont attendus d'ici 3 ans.



Tenir compte du castor dans les peupleraies – CNP

Budget France Bois Forêt : 7,5 k€

Un premier programme avait été mené en 2019 pour faire reconnaître les dégâts causés par le castor dans les peupleraies et proposer des recommandations de gestion de cette espèce protégée, mais problématique pour ce type de culture. Face au déficit de solutions opérationnelles, le Conseil National du Peuplier (CNP) a relancé une étude sur ce sujet afin de combler ce manque, de réaliser un tutoriel vidéo des techniques efficaces permettant de lutter contre les impacts du castor, mais également pour reprendre les discussions et les travaux communs avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF). Pour cela, des tests in situ ont été menés afin de suivre leurs effets et résultats, et une vidéo permettant d'évoquer les atouts du castor, ceux du peuplier et les difficultés de leur cohabitation, en particulier, les effets néfastes pour la filière populicole, a été réalisée. Dès sa publication, la vidéo de plus de huit minutes a connu un accueil très favorable, tant du côté des défenseurs de l'animal que des populteurs.

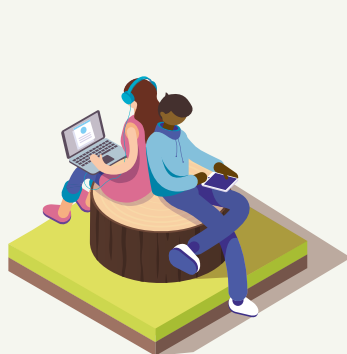




Des exosquelettes pour le travail en pépinière – GCF, SNPF

Budget France Bois Forêt : 58 k€

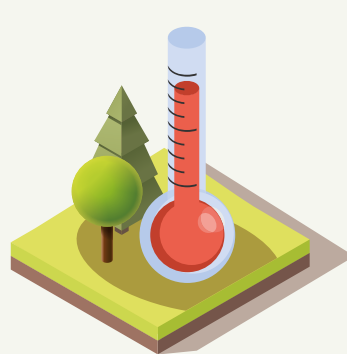
Les travaux forestiers, en particulier ceux liés au renouvellement des peuplements, qu'ils soient réalisés en forêt ou en pépinière, sont pénibles et physiques. Les professionnels chargés de ces tâches sont souvent sujets à des troubles musculosquelettiques (TMS) et à une usure physique prématurée. La filière a testé des systèmes d'exosquelettes susceptibles de réduire la pénibilité des travaux et de préserver la santé des opérateurs forestiers. Les premiers travaux, pilotés par le Groupe Coopération Forestière (GCF) et le Syndicat National des Pépiniéristes Forestiers (SNPF), sont très encourageants : l'usage d'un exosquelette dans des travaux de plantation ou d'entretien contribue à réduire les contraintes physiques, les douleurs et la fatigue. Par ailleurs, cette atténuation de la pénibilité pourrait participer à la fidélisation des opérateurs dans un contexte où le recrutement dans le secteur sylvicole est difficile.



Les jeunes et la forêt – Fransylva

Budget France Bois Forêt : 39 k€

Les jeunes générations sont souvent éloignées des réalités forestières (enjeux, métiers, défis). Afin de leur apporter une meilleure compréhension des enjeux du secteur et d'en faire des ambassadeurs de la filière, Fransylva pilote un programme pluriannuel qui allie communication et appels à projets visant notamment à contribuer à l'acceptabilité de la récolte auprès du grand public. Parmi les réalisations en 2025, on relève par exemple la présence d'un quiz numérique « 36 idées reçues sur la forêt et le bois » à destination de publics scolaires, la conception d'animations tous publics pour des salons non forestiers, le développement d'un programme « Passeurs de forêts » auprès de propriétaires forestiers ou encore l'accompagnement de jeunes forestiers de l'association Forêt Sphère.



Identifier et anticiper les risques liés au changement climatique – Communes forestières France

Budget France Bois Forêt : 113 474€

Face aux impacts du changement climatique sur les forêts françaises, les élus des communes forestières s'interrogent sur leurs moyens politiques, techniques et financiers pour anticiper ces risques, mieux les prévenir et les gérer, dans une logique de résilience des territoires et de protection des populations. Ils sont dans l'attente de solutions concrètes. C'est tout l'objet de ce programme.

En premier lieu, il a permis de recenser et caractériser les risques que fait peser le changement climatique sur les forêts, ainsi que les outils et dispositifs d'ores et déjà à disposition des élus pour y faire face. Un modèle type de retours d'expérience a par ailleurs été élaboré, ce qui a permis d'identifier les risques spécifiques à chaque territoire. Des outils d'accompagnement ont été produits en fonction des spécificités des régions.

Enfin, le programme a mis en œuvre des expérimentations de cellules d'anticipation sur certains territoires et a sensibilisé les élus à ces problématiques via des webinaires et des formations.



EXPLOITATION, TRANSFORMATION ET USAGES DU BOIS



Développement du label Bois de France – Bois de France

Budget France Bois Forêt : 300 k€

Le label Bois de France valorise l'utilisation et la transformation du bois issu des forêts françaises. Créé à l'initiative des acteurs de la filière forêt-bois, il garantit la traçabilité du matériau et atteste que le bois utilisé provient majoritairement de forêts situées en France et qu'il a été transformé sur le territoire national. Ce label répond à une demande croissante de transparence et de consommation responsable dans les secteurs de la construction, de l'aménagement et de l'ameublement. En favorisant les circuits courts, Bois de France contribue au développement économique local, au maintien des emplois dans les territoires et à la réduction de l'empreinte carbone liée au transport. Il permet également de mettre en valeur le savoir-faire des entreprises françaises de la filière forêt-bois. Pour les maîtres d'ouvrage, les architectes et les particuliers, ce label constitue un repère fiable afin de choisir des produits bois d'origine française et transformés en France. En vue de l'accréditation du label Bois de France par le COFRAC*, d'importants travaux d'amélioration du référentiel ont été réalisés en 2025 en plus de la mission de prescription portée habituellement.

*Comité français d'accréditation.

Tests de réaction au feu des bardages bois – FNB

Budget France Bois Forêt : 125,5 k€

Du fait de sa combustibilité, l'usage du bois est parfois limité dans certains projets de construction. Les bardages et lambris ne font pas exception, d'autant qu'un changement de réglementation a restreint le classement conventionnel en réaction au feu au seul traitement par séchage. Une étude, pilotée par la FNB (Fédération Nationale du Bois) en collaboration avec FCBA (Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement), a donc été initiée pour démontrer que les traitements de préservation

couramment employés en France n'affectent pas la capacité de résistance au feu des systèmes de revêtement. Ces travaux portent sur les essences de bois les plus utilisées en bardage et lambris et visent à montrer que, même avec une imprégnation totale du produit de traitement dans les lames de bois, la réaction au feu n'est pas amplifiée par rapport à une lame de même nature non traitée. Les premiers résultats sont encourageants, et une étape de valorisation de l'étude devrait permettre d'avoir des éléments suffisamment solides pour espérer faire évoluer la réglementation française.



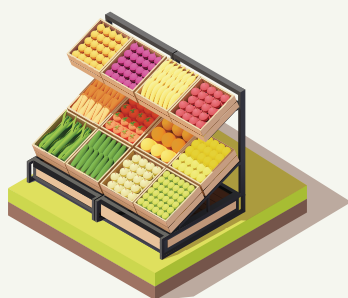
Photos : B. Lomont



Parquet, les bonnes pratiques de mise en œuvre – FNB

Budget France Bois Forêt : 32 k€

En 2025, la commission Parquet de la FNB (Fédération Nationale du Bois) a sollicité FCBA (Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement) pour mettre à jour le mémento *Parquets, les bonnes pratiques de mise en œuvre*, un ouvrage paru en 2005, d'une vingtaine de pages présentant les recommandations nécessaires au choix et à la mise en œuvre de parquet de qualité. Depuis cette date, plusieurs normes avaient évolué, en particulier sur les poses collées et flottantes, rendant caduques certaines informations du guide. La mise à jour de ce guide technique a également été l'occasion de revoir certains visuels pour les moderniser et les rendre plus lisibles. Le guide finalisé est accessible sur la page « Médiathèque » du site parquet-francais.org. Il a été et continuera d'être largement diffusé dans les salons et événements de la filière forêt-bois ainsi qu'auprès des fabricants de parquet.



Usages et réemploi des emballages légers en bois – FNB

Budget France Bois Forêt : 3,5 k€

L'emballage léger en bois constitue une bonne alternative au plastique, tant pour les fruits et légumes que pour les fromages ou certains coquillages. Toutefois, les utilisateurs sont généralement démunis quant à leur devenir lorsque leur utilisation est terminée : recyclage, réemploi, déchet... Pour mettre en place une communication et une sensibilisation adaptées aux besoins des utilisateurs, la Fédération Nationale du Bois a mis en place une enquête visant à recueillir l'avis et les habitudes des Français sur ce sujet. Les

résultats sont sans appel : les Français valorisent et privilégient fortement les emballages en bois au détriment des emballages plastiques. Autant que possible, une majorité de sondés réemploient au moins une fois ces emballages, pour du rangement, comme allume-feu ou encore pour des activités créatives. L'étude a permis de mettre en évidence que ces emballages bois sont présents dans tous les foyers sous diverses formes et qu'ils sont vraiment plébiscités par les Français pour leurs qualités (durables, esthétiques, pratiques et ancrés dans les territoires).





Coût technique des machines forestières – FNEDT

Budget France Bois Forêt : 19 k€

Avec l'évolution du contexte géopolitique et économique européen depuis 2022, le coût des machines forestières et de leur utilisation, notamment du fait de la consommation de carburant, a augmenté de manière significative. Afin d'objectiver l'évolution du coût technique de ces machines (bucheronnage, porteurs et débusqueurs) et d'obtenir des données consolidées dans le temps, la FNEDT (Fédération Nationale Entrepreneurs des Territoires) a mis en place un observatoire-test avec l'appui de FCBA (Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement) pour collecter des données économiques et envisager l'intégration de cet observatoire à la plateforme de Veille Économique Mutualisée de la filière. Cette étude préliminaire a été saluée par les professionnels concernés, et l'implication des sondés a connu une belle augmentation, augurant des perspectives de pérennisation.

Optimiser la consommation en eau des parcs à grumes – FNB, FCBA

Budget France Bois Forêt : 160 k€

L'arrosage est la méthode de référence pour conserver les grumes en bon état dans les parcs à bois et éviter leur dégradation par des champignons et des insectes. Bien que la plupart des installations d'arrosage fonctionnent en circuit fermé avec une récupération des eaux de ruissellement, une partie

de l'eau est systématiquement perdue, rendant nécessaire un approvisionnement supplémentaire pendant les périodes d'arrosage. Avec l'augmentation de la fréquence et de l'importance des sécheresses, la Fédération Nationale du Bois (FNB), appuyée par le FCBA (Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement), a piloté un programme de recherche visant à optimiser les modalités d'arrosage et à limiter la consommation en eau des parcs à grumes. L'étude porte majoritairement sur la conservation des grumes de résineux car la conservation des feuillus est traitée dans un autre programme de la filière. Un premier travail bibliographique a permis d'identifier les marges de progrès relatifs à l'approvisionnement en eau (de pluie notamment), à son stockage et à son recyclage. Un guide a été élaboré afin de recenser les bonnes pratiques en matière d'arrosage de conservation. La poursuite de l'étude devrait fournir des résultats permettant d'affiner les quantités d'eau à utiliser pour assurer une conservation efficace des bois tout en limitant les volumes d'eau consommés.





Diagnostic précoce du nématode du pin – Caisse Phyto Forêt

Budget France Bois Forêt : 12 k€

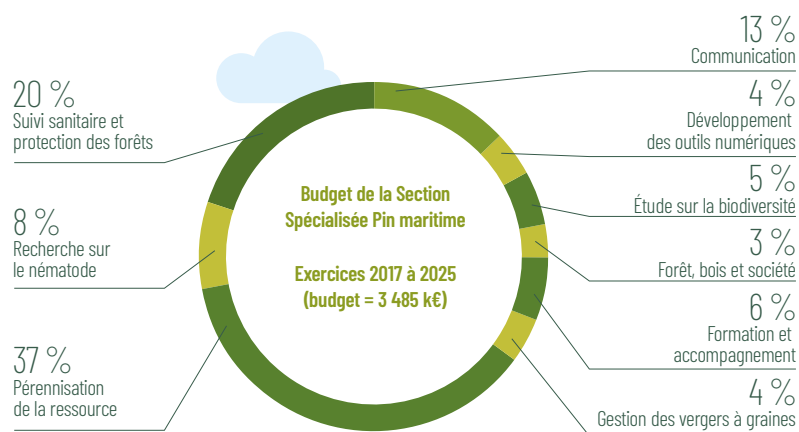
Le nématode du pin est un parasite du pin maritime dont l'un des vecteurs naturels est un insecte de type *Monochamus*. Le risque de dissémination du nématode est de plus en plus important en France, comme en témoigne l'identification

d'un premier foyer en novembre 2025, ce qui rend primordial le besoin de surveillance des massifs et de résultats d'analyses rapides. Dans ce contexte, la Caisse Phyto Forêt a initié un programme pluriannuel de recherche en collaboration avec FCBA (Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement) afin de mettre en place un service de diagnostic de première ligne du nématode qui soit efficace et à un coût accessible.

L'objectif est de proposer un système en deux temps : identification rapide de cas suspects pour écarter les cas négatifs, puis redirection des cas potentiellement positifs vers les services officiels dont les techniques sont plus lourdes et gourmandes en temps. Les premiers travaux ont permis de récupérer de l'ADN de nématode et de sélectionner les méthodologies rapides à tester lors de la seconde année du projet, en 2026.

FOCUS SUR LA SECTION SPÉCIALISÉE PIN MARITIME

Le 7 décembre 2016 était signé un protocole d'accord pour la création d'une section spécialisée « pin maritime » au sein de France Bois Forêt. La filière de production du pin maritime présente en effet des caractéristiques qui lui sont propres : sylviculture de précision, monospécifique, cycles courts, sélection génétique, activité de pépinière, mécanisation, systèmes de protection DFCI (Défense de la Forêt contre les Incendies), risques climatiques et surveillance phytosanitaire. La prise en compte de ces spécificités et la volonté de France Bois Forêt de prendre toute sa part à la dynamique nouvelle de la filière forêt-bois au niveau national ont alors créé les conditions nécessaires à la naissance d'une section spécialisée à compétence nationale dédiée à la sylviculture du pin maritime. Depuis sa création, la Section Spécialisée Pin Maritime déploie de nombreuses actions dans divers domaines comme la recherche contre le nématode, la surveillance phytosanitaire, la biodiversité, la formation et la relation forêt/société.





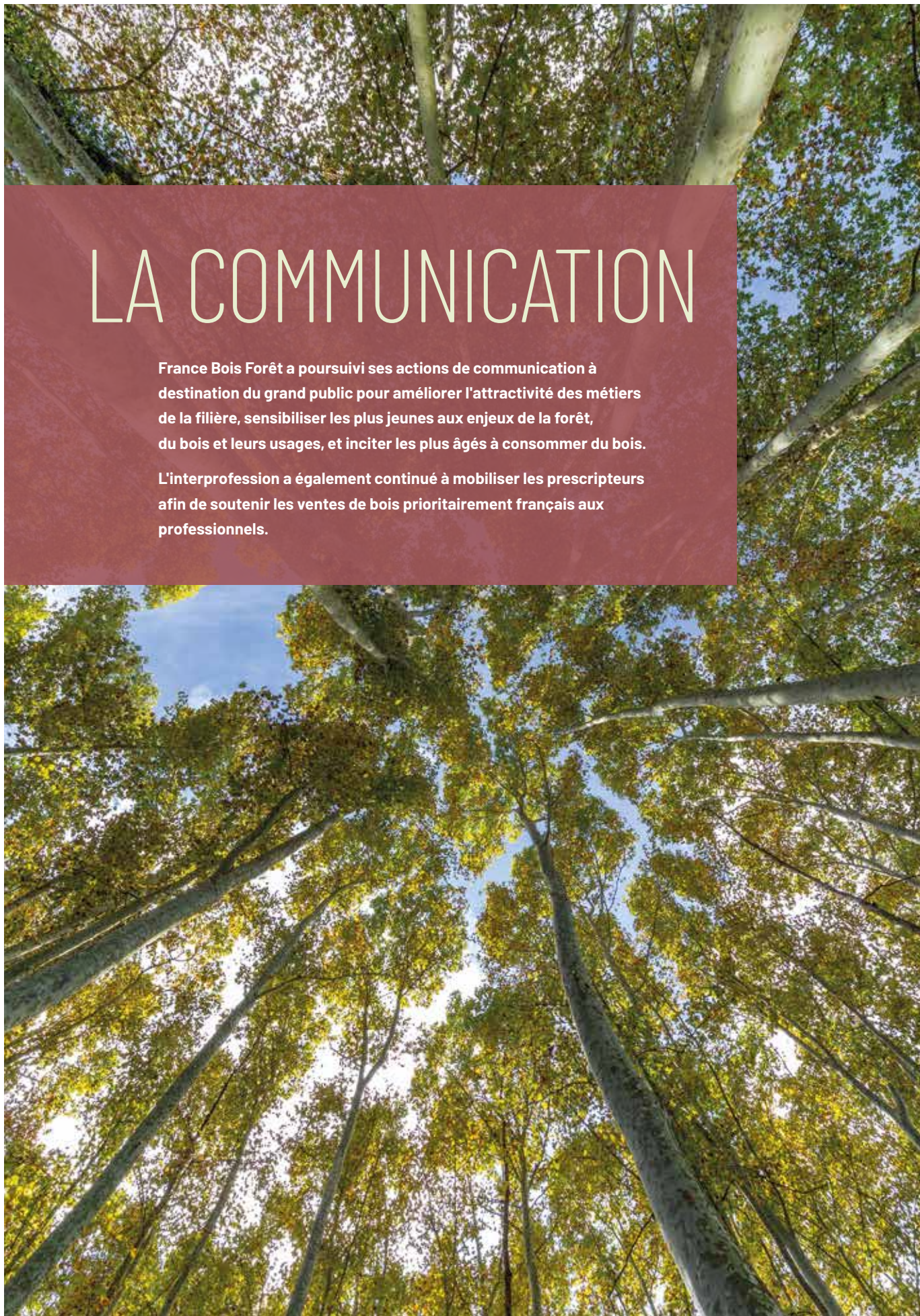
Étude sur la biodiversité dans les Landes de Gascogne – Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest

Budget France Bois Forêt : 40 k€

Le massif des Landes de Gascogne est le plus grand massif forestier cultivé d'Europe. Il abrite une grande biodiversité dont la préservation repose principalement sur les propriétaires sylviculteurs. C'est pour cette raison que le Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest, avec le soutien financier de la Section Spécialisée Pin Maritime, a mis en place une étude de trois ans visant à la fois à améliorer les connaissances sur la biodiversité locale et à valoriser et faire connaître les pratiques favorables

à cette biodiversité. Les travaux ont été menés avec le concours de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) pour les suivis oiseaux, du Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) pour les études de papillons et du Parc Naturel Régional (PNR) des Landes de Gascogne pour le suivi de la flore, notamment dans les landes sèches. Les relevés ont été réalisés sur une douzaine de sites correspondant à des habitats et des typologies de propriétaires différents. Plusieurs modalités de transfert des connaissances et des bonnes pratiques ont été mises en place auprès des propriétaires forestiers privés et des élus du massif.





LA COMMUNICATION

France Bois Forêt a poursuivi ses actions de communication à destination du grand public pour améliorer l'attractivité des métiers de la filière, sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de la forêt, du bois et leurs usages, et inciter les plus âgés à consommer du bois.

L'interprofession a également continué à mobiliser les prescripteurs afin de soutenir les ventes de bois prioritairement français aux professionnels.

COMMUNICATION GRAND PUBLIC

En parallèle de la campagne *Nos forêts envoient du bois* (voir pages suivantes), France Bois Forêt a poursuivi ses autres actions en direction du grand public.



France Bois Forêt

Attractivité des métiers VeryWoodMétiers

La campagne VeryWoodMétiers s'est poursuivie pour la troisième année sur TikTok. À destination des adolescents, elle rencontre un vrai succès, avec plus de 4 300 nouveaux abonnés au cours de l'année écoulée, 1,4 million de vues et 15 000 interactions réparties entre les 91 vidéos publiées.

Les salons de l'orientation

Par sa participation à deux salons de l'éducation en région et au Salon européen de l'éducation du 21 au 23 novembre 2025 sous la bannière VeryWoodMétiers, la filière forêt-bois a pu sensibiliser des milliers d'adolescents à ses métiers.

Les Journées Portes Ouvertes

Du 8 au 10 octobre 2025, 67 entreprises ont ouvert leurs portes pour faire découvrir leurs métiers, accueillant plus de 350 visiteurs. Avec plus de 85 retombées presses (+ 220 % par rapport à 2024) dont des médias d'importance (Le Parisien, Radio France, France 3...) et 940 000 vues sur le compte TikTok VeryWoodMétiers

(+ 90 % par rapport à 2024), l'action confirme son succès et sera renouvelée en 2026.

Sensibiliser les jeunes générations

Le kit pédagogique *Mon p'tit bois m'a dit*, créé en 2024, a fait l'objet d'une nouvelle campagne de promotion, notamment via un mailing adressé à 36 000 enseignants, et est désormais disponible sur le nouveau site bois.com (voir pages suivantes).

Il a été téléchargé près de 1500 fois. Le jeu des 7 familles *Mon p'tit bois m'a dit* a fait l'objet d'un tirage de près de 30 000 exemplaires, qui ont tous été distribués aux organisations professionnelles qui relayent auprès



des enfants dans les territoires. Au total, 75 000 jeux ont été diffusés depuis la création du support en 2024.

Enfin, les deux programmes *Dans 1 000 communes, la forêt fait école* (organisé par Communes forestières France) et *La Forêt s'invite à l'École* (organisé en partenariat avec l'association Teragir), qui permettent aux enfants de découvrir la forêt et la gestion forestière, ont connu de nouveau le succès : le premier a permis de sensibiliser plus de 50 000 personnes depuis sa création ; le second a touché 17 000 enfants en 2025, un chiffre stable.

Informier le grand public sur les enjeux de la forêt et du bois face au changement climatique Salon International de l'Agriculture

Comme chaque année, la filière forêt-bois était présente au célèbre Salon International de l'Agriculture afin de faire connaître au grand public les enjeux liés à la forêt, à la gestion forestière et à l'importance de l'utilisation du bois dans la transition écologique. Plus de 3 350 documents ont été distribués sur le stand, soit autant qu'en 2025, malgré une baisse de 28 % du visitorat du salon en raison de l'absence des bovins pour cette édition.

Journée Internationale des Forêts

Depuis plusieurs années, l'association Teragir coordonne l'organisation des événements autour de la Journée Internationale des Forêts, avec le soutien de France Bois Forêt. Pendant 10 jours, autour du 21 mars, professionnels et passionnés de la filière organisent divers types d'animations autour de la forêt et des usages du bois. Cette année, près de 46 900 personnes ont participé à au moins une des activités répertoriées sur le site journee-internationale-des-forets.fr

NOS FORÊTS ENVOIENT DU BOIS

En 2025, France Bois Forêt et le CODIFAB* ont uni leurs forces pour lancer *Nos forêts envoient du bois*, une campagne nationale inédite qui rappelle le rôle central de la filière forêt-bois au cœur des enjeux environnementaux, économiques et sociétaux en France.

Cette campagne a rassemblé la filière forêt-bois autour d'un même message pour sensibiliser et informer les Français sur la gestion durable des forêts, la ressource locale et renouvelable qu'est le bois, ses multiples usages, l'innovation et l'impact positif de la filière dans la transition écologique. Du 28 septembre au 19 octobre 2025, les Françaises et les Français ont découvert à la télévision le spot pédagogique *Nos forêts envoient du bois*. Conjuguée

à une forte présence sur les réseaux sociaux et les plateformes de streaming TF1+, M6+ et Prime, la campagne a été vue plus de 70 millions de fois durant sa première année. Une enquête réalisée après la diffusion auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 Français a montré que le spot a été très apprécié par 67 % des répondants et encore plus par ceux qui se déclarent écoresponsables (78 %) et ceux ayant vu la campagne plusieurs fois (82 %).

D'excellents résultats qui ont amené France Bois Forêt et le CODIFAB à renouveler l'expérience jusqu'en 2027. En parallèle et pour toucher les publics jeunes, des comptes dédiés à la campagne ont été créés sur Facebook, Instagram et TikTok. Ils proposent de nombreux contenus pédagogiques autour de la forêt, du bois et de la fabrication française de produits bois.

*Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois



BOIS.com

BOIS.COM FAIT PEAU NEUVE

Dans le cadre de la campagne *Nos forêts envoient du bois*, le site Bois.com a connu une refonte totale. Enrichi tous les mois par de nouveaux articles et de nouvelles vidéos, **bois.com** affiche désormais l'ambition de devenir LE média grand public de référence sur la forêt et le bois.



CHIFFRES CLÉS

Spot diffusé du 28/09/2025 au 19/10/2025

france • tv

France 2, France 3, France 5

24,7 M DE CONTACTS

prime

twitch

Prime et Twitch

2,2 M DE VUES

 **Instagram**

 **TikTok**

LinkedIn

Instagram, TikTok et LinkedIn

27 M DE VUES

TF1+

M6+

TF1+ et M6+

1,75 M DE VUES

 **YouTube**

Youtube

4,7 M DE VUES

@nosforetsenvoientdubois

Animation des réseaux sociaux
Nos forêts envoient du bois
toute l'année



Facebook
4,1 M de vues



Instagram
3,4 M de vues



TikTok
3,2 M de vues



La communication

LA COMMUNICATION AUPRÈS DES PRESCRIPTEURS

SIBCA, septembre 2025

Plus de 200 exposants et 12 500 visiteurs se sont retrouvés au Salon de l'immobilier bas carbone en 2025, événement au sein duquel la filière forêt-bois tenait un stand partagé entre France Bois Forêt et le CODIFAB. Une présence indispensable pour promouvoir le matériau le plus décarbonant du secteur immobilier : le bois !

Salon des maires et des collectivités locales, novembre 2025

Élus locaux et parlementaires ont pu profiter du stand piloté par Communes Forestières France pour se familiariser avec les sujets de la forêt et du bois. Avec plus de 65 600 visiteurs, le Salon des maires et des collectivités locales est un événement incontournable.

SIMI, décembre 2025

La filière forêt-bois a su capter l'attention du public au Salon de l'investissement immobilier non seulement grâce au stand piloté par Bois de France qui la représentait, mais aussi grâce à une conférence démontrant avec rigueur que construire en bois au prix du marché est possible.





Forum Bois Construction, février 2026

Comme chaque année, France Bois Forêt a participé à l'élaboration du programme et des grandes orientations du Forum Bois Construction, au titre de partenaire historique de l'événement. Avec 18 000 visiteurs en trois jours, le salon a battu son propre record de 16 000 visiteurs en 2025.

Prix National de la Construction Bois 2025

Chaque année, le PNCB, soutenu par France Bois Forêt, récompense

les projets de construction et d'aménagement en bois exemplaires en matière d'architecture, de créativité, d'innovation, d'utilisation de la ressource française, de qualité environnementale, d'insertion paysagère et de reproductibilité.

En 2025, dix projets ont été récompensés lors du salon Architect@Work : le pôle petite enfance Paris Périchaux (75), le Pavillon Jardins (75), la médiathèque James-Baldwin et la Maison des réfugiés (75), Terra & Sylva boïennes (33), Le Kiosque (14), le Moulin du Bois (44), la chapelle des Ursulines (22), le Belvédère sur les coteaux

viticoles de Côte-Rôtie (69), le groupe scolaire Rosa-Bonheur (31) et L'heure du thé (56).

Relations presse : une approche diversifiée

France Bois Forêt multiplie les actions en direction de la presse, relais d'opinion indispensable pour faire connaître aux prescripteurs et aux décideurs les enjeux majeurs et les engagements de la filière. En 2025, France Bois Forêt a tenu une conférence de presse, adressé trois communiqués, répondu à six interviews, et dix insertions publicitaires ont été réalisées dans la presse.



COMMUNIQUER SUR L'ACTUALITÉ DES PROGRAMMES SOUTENUS

Chaque année, France Bois Forêt soutient financièrement entre 150 et 180 programmes de recherche, développement ou communication. Pour

les faire découvrir aux membres, partenaires et contributeurs de la CVO, l'interprofession a mis en place différents canaux de communication.

LA LETTRE B

Imprimée à 19 500 exemplaires et adressée aux cotisants de la CVO, La Lettre B est le trimestriel de France Bois Forêt qui présente les programmes financés par l'interprofession.

LA NEWSLETTER MENSUELLE

La newsletter mensuelle de France Bois Forêt s'adresse à tous les cotisants de la CVO et plus largement aux personnes qui s'intéressent à l'actualité de la filière forêt-bois. Outre la présentation des programmes financés par France Bois Forêt, la newsletter propose à son lectorat de prendre connaissance des actualités politiques et réglementaires concernant la filière, ainsi que des dernières tendances économiques. La newsletter, adressée chaque mois à 14 700 abonnés, affiche un excellent taux d'ouverture de 30 %. Pour vous abonner gratuitement, rendez-vous en bas de la page d'accueil du site franceboisforet.fr



LINKEDIN

Nombre d'abonnés :
11 926
(+15 % par rapport à 2024)

Partages et réactions :
6 929
(-13,5 % par rapport à 2024)

Nombre de vues :
1 379 663
(+219,6 % par rapport à 2024)



La communication institutionnelle et politique

INFORMER LES ÉLUS

France Bois Forêt assure, tout au long de l'année, la représentation et la défense des intérêts de ses membres auprès des instances politiques et administratives.

Au cours de l'année écoulée, France Bois Forêt a pu rencontrer plusieurs ministres, notamment les ministres de la Transition écologique successives Agnès Pannier-Runacher et Monique Barbut, pour les entretenir des problématiques liées au financement du renouvellement forestier et à la sécurisation juridique des travaux en forêt. Des échanges ont également pu avoir lieu avec des députés et des sénateurs, notamment lors d'événements comme le Salon international de l'agriculture et le Salon des maires et des collectivités locales. Par ailleurs, France Bois Forêt a pris part à plusieurs petits-déjeuners-débats réunissant les partenaires du Club Bois & Forêt et des décideurs publics mobilisés sur les enjeux de la filière forêt-bois, parmi lesquels des parlementaires, des conseillers ministériels et des représentants de l'administration centrale.

Deux ateliers se sont également tenus les 26 juin et 26 septembre 2025. Ils ont permis de nourrir une réflexion collective sur la position de la filière concernant l'évolution de la politique forestière, dans un contexte marqué par plusieurs initiatives parlementaires récentes. En complément de ces actions, le numéro des *Annales des Mines* « Les forêts dans le changement climatique : nouveaux enjeux » a été diffusé auprès des préfets, sénateurs et députés en raison de leur implication dans l'élaboration ou la gestion des politiques environnementales et des risques naturels. Enfin, un courrier a été adressé aux présidents de groupe de l'Assemblée nationale en octobre 2025, afin de présenter la position de la filière dans le cadre des travaux relatifs à l'adaptation de la politique forestière au changement climatique.



Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition écologique jusqu'en octobre 2025, et Anne Duisabeau, présidente de France Bois Forêt, en visite dans une scierie jurassienne.

LA FILIÈRE POURSUIT SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DU PATRIMOINE

Après son immense mobilisation pour la reconstruction de Notre-Dame de Paris, la filière forêt-bois a souhaité contribuer à la sauvegarde d'éléments du patrimoine qui, bien que moins médiatisés, font eux aussi la richesse de nos territoires.

Ce fonds, créé le 27 novembre 2019 sous l'égide de la Fondation de France, a pour objet d'aider à la restauration du patrimoine bâti présentant un intérêt historique, artistique ou architectural, et à la restauration de monuments historiques privés accessibles et ouverts au public, mettant en valeur le matériau bois et privilégiant l'utilisation d'essences issues de

forêts françaises dont la gestion durable est certifiée. À ce jour, 36 programmes de restauration ont été financés.

Pour sa 6^e édition, l'appel à projets de la Fondation a attiré pas moins de 37 candidats (+ 48 % par rapport à 2024). Quatre lauréats ont été désignés par un jury de professionnels le 16 décembre 2025. Présentation.



LE NOTRE-DAME DES FLOTS (17)

Construit en 1942 sur les plans d'un harenguier de 1910, ce bateau de pêche a navigué en mer du Nord jusqu'en 1974, année de son abandon en raison de son obsolescence. En 1976, il est renfloué pour être restauré par des passionnés durant 7 ans. Gréé en ketch, il sillonne depuis 1983 toutes les mers du globe. Après trois tours du monde et 22 traversées de l'Atlantique, il nécessite des travaux de structure importants avant de pouvoir continuer à naviguer et accueillir des événements à quai.



ÉGLISE SAINT-MARTIN D'ARNEKE (59)

Située à Arnèke, dans le Nord, cette église flamande née au XII^e siècle, détruite puis reconstruite au début du XVII^e siècle, présente une architecture typique des *hallekerke* (églises halles) : trois nefs parallèles d'égales hauteurs, terminées par des absides à pans et précédées d'une puissante tour quadrangulaire adossée à la nef centrale. Victime d'infiltrations par sa toiture, le bâtiment nécessite d'importants travaux de charpente pour pouvoir continuer à accueillir les fidèles.



CHÂTEAU D'ARGŒUVES (80)

Construit en 1806 pour le corps principal et en 1810 pour l'ajout des deux ailes, ce château situé dans la Somme, au cœur du village d'Argœuves, en face de l'église, est classé au titre des monuments historiques. Il accueille du public l'été et lors des Journées européennes du patrimoine. Abîmé par les aléas climatiques, il connaît une restauration profonde depuis plusieurs années, notamment de sa charpente et de ses menuiseries.



MOULIN DE PENTHIEVRE (76)

Situé sur le domaine de Penthievre, en Seine-Maritime, premier château connu de Mademoiselle Montansier, ce moulin à eau attenant construit au XII^e siècle a d'abord servi à moudre le grain et produire de la farine, puis à filer le coton au XIX^e siècle avant de produire de l'électricité jusqu'en 1965. Aujourd'hui très abîmées, les aubes en chêne massif de sa roue hydraulique doivent être remplacées afin que les visiteurs du site puissent continuer à profiter du moulin.



France Bois Forêt
Interprofession de la filière forêt-bois

CAP 120
120 avenue Ledru Rollin
75011 Paris

franceboisforet.fr

 @France Bois Forêt



10-31-1592

Promouvoir la gestion
durable de la forêt
www.pefc-france.org